MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Grille d'évaluation - Epreuve n°1 d'admission - CEPJ - Externe, Interne et 3ème concours

Temps 1 : exposé de 30 mn, coefficient 1 *Référence à l'arrêté : concevoir, transmettre, convaincre*							Temps 2 : questionnements avec le jury de 30 mn, coefficient 2 *Référence à l'arrêté : convaincre, écouter, recourir à des méthodes actives, animer*						
	10	*Très insuffisant*	*Insuffisant*	*Moyen*	*Satisfaisant*	*Très satisfaisant*		**20**	*Très insuffisant*	*Insuffisant*	*Moyen*	*Satisfaisant*	*Très satisfaisant*
Conception du projet													
Compréhension du sujet	2	*Absence de compréhension du sujet.*	*Esquisse de démonstration restant toutefois lacunaire.*	*Problématique posée.* *Démonstration construite énonçant les objectifs visés, mais arguments lacunaires.*	*Démonstration construite et étayée par des arguments précis et pertinents.*	*Démonstration construite et étayée par des arguments diversifiés, personnels et nuancés témoignant d'un esprit critique affirmé.*	**Cohérence entre l'exposé et les réponses aux évaluateurs**	4	*Réponses peu cohérentes avec l'exposé.*	*Réponses cohérentes avec l'exposé, mais le candidat reprend le contenu de l'exposé sans prise de distance.*	*Tente de soutenir, de nuancer ou de compléter l'argumentation de son exposé.*	*Sait convaincre le jury de la pertinence de son exposé en développant ses propositions.*	*Sait convaincre le jury de la pertinence de son exposé en sachant diversifier ses arguments, prendre des exemples et développer ses propositions.*
Identification des enjeux pour les bénéficiaires du projet et les parties prenantes	2	*Le candidat énonce une "question de cours" sans préciser les enjeux des projets et actions proposés.*	*Le candidat reste centré sur les enjeux de son service.*	*Le candidat esquisse les enjeux de certaines parties prenantes de l'action, mais cette perception reste lacunaire.*	*Identifie toutes les parties prenantes et leurs enjeux.*	*Identifie toutes les parties prenantes ainsi que leurs enjeux et qualifie les interactions de nature à faire progresser le projet.*	**Pertinence des enjeux identifiés et des perspectives envisagées**	4	*Se borne à la description de son projet.*	*Esquisse une distinction entre enjeux, impacts, objectifs et contenu du projet.*	*Les éléments du projet sont clairement identifiés et rattachés aux politiques publiques concernées.*	*Montre au jury en quoi son projet peut s'inscrire dans une dynamique plus large pour les parties prenantes.*	*Aborde les développements et interactions possibles de son projet de façon raisonnée en faisant preuve d'esprit critique.*
Aptitude pédagogique													
Qualité de la présentation orale	2	*Discours décousu et peu audible, sans utilisation d'un des supports pédagogiques à sa disposition.*	*Le discours devient audible au cours de l'exposé, mais le ton est monocorde et le ou les supports pédagogiques sont mal exploités.*	*Discours correctement structuré et en cohérence avec le ou les supports pédagogiques utilisés.*	*Le candidat expose et exprime son propos de façon à se mettre à portée de ses interlocuteurs et adapte le ou les supports pédagogiques utilisés.*	*Le candidat adapte sa présentation à ses interlocuteurs tenant compte de leur niveau d'expertise et de leur positionnement institutionnel.* *L'utilisation du ou des outils pédagogiques est parfaitement maîtrisée.*	**Qualité des interactions avec le jury**	4	*Le candidat répond succinctement aux questions du jury.*	*Le candidat répond aux questions du jury sans paraître impliqué.*	*Le candidat répond de façon sincère et vivante aux diverses questions et adapte ses réponses à ses interlocuteurs.*	*Le candidat est attentif, mobilisé et agile parvenant à susciter un dialogue.*	*Le candidat s'engage faisant part de ses questionnements et appelant des prises de position du jury.*
							Qualité de la prise de parole en continu	4	*Enoncés courts, faux démarrages, ou bien énoncés longs et peu compréhensibles.*	*Argumentation et vocabulaire sans distance avec l'exposé.* *Des difficultés à maintenir l'intérêt du jury.*	*Enoncés clairs dans l'ensemble prenant de la distance avec l'exposé, mais avec des argumentations sommaires manquant de force de conviction.*	*Echange vivant. Le candidat sait revenir sur ses propos pour les expliciter ou les illustrer différemment.*	*Le candidat maîtrise le temps et dose son énergie. Mobilise et maintient l'attention du jury.* *Discours animé et fluide.* *Argumentation aux registres variés.*
Connaissance de la spécialité et des démarches d'éducation populaire													
Pertinence des références à la spécialité	2	*Ne fait pas référence à sa spécialité.*	*Connaissances imprécises. Usage répété de lieux communs.*	*Connaissances précises mais le candidat utilise des références artificiellement "plaquées".*	*Connaissances précises et bien vulgarisées.* *Le candidat aborde le sujet par l'angle de sa spécialité ; il sait ancrer le sujet dans sa spécialité.*	*Mobilise les références de sa spécialité à bon escient et les croise avec d'autres notions (intercommunalité, interministérialité par exemple…).*	**Pertinence de la mobilisation des références à la spécialité et aux démarches et acteurs de l'éducation populaire**	4	*Pas de référence.*	*Références identiques à celles de l'exposé sans transposition dans la relation avec les évaluateurs.*	*Des références disctinctes de celles de l'exposé, mais artificielles ou décalées par rapport à l'échange.*	*De nouvelles références utilisées à bon escient au cours de l'entretien avec un équilibre entre les références à la spécialité et les références aux démarches d'éducation populaire.*	*Des références maitrisées et mobilisées dans la relation avec les examinateurs.*
Pertinence des références aux démarches et acteurs de l'éducation populaire	2	*Ne fait pas référence à des démarches d'éducation populaire.*	*A quelques notions d'acteurs ou de démarche de l'éducation populaire.*	*De bonnes notions en matière d'éducation populaire mais artificiellement "plaquées" dans l'exposé.*	*Suggère les démarches d'education populaire en adéquation aux situations proposées.*	*Diversité et fluidité des références aux acteurs et démarches de l'éducation populaire.*							

NB : la description des niveaux est communiquée à titre indicatif.